

« La Gay Pride est désormais acceptée »

DÉFILÉ Chille Deman, son président, tire le bilan de vingt ans d'existence

- ▶ C'est ce samedi qu'aura lieu la vingtième édition de la « Belgian Pride » à Bruxelles.
- ▶ Plus de cent mille personnes sont attendues.
- ▶ Chille Deman revient sur ces années de militantisme festif pour la diversité.

La Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie est célébrée chaque année le 17 mai depuis 2005, en souvenir du retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), précisément à la même date, en 1990. A Bruxelles, c'est toutefois ce samedi 16 mai qu'elle sera célébrée par la « Belgian Pride », le premier défilé de l'année qui inaugurerait un cycle de cortèges tout l'été dans un grand nombre de villes démocratiques, au Nord comme au Sud. Un événement populaire qui, dans la capitale, attire chaque année plus de 100.000 personnes sur les boulevards centraux au terme de deux semaines d'animations variées qui colorent le centre-ville.

C'est la vingtième édition de cette « Gay Pride » bruxelloise qui sera célébrée cette année, et notamment par son président Chille Deman, un vétéran du militantisme LGBTQI (lesbien, gay, bi, trans, queer et intersexe). L'occasion de jeter avec lui un regard en arrière sur ces vingt années de quête plus ou moins joyeuse de liberté et d'égalité de traitement. Un parcours qui connut plusieurs tournants, et

notamment en 2010 lorsque l'événement fut rebaptisé « Bel-

gian Pride », ou encore « Pride for everyone », et vit d'un coup sa fréquentation doubler.

Contrairement à ce qu'affirmait une rumeur qui avait circulé à l'époque, ce ne sont pas les autorités bruxelloises qui avaient suggéré ce changement de dénomination : « Quand on parlait de "Gay Pride", on se faisait taper dessus par les lesbiennes, les bi, les trans et les inter, rigole Chille Deman. Mais surtout, c'est devenu une fête de la diversité, où les LGBTQI invitent tout le monde à la célébrer. Cette fête fait désormais partie des traditions, et la masse militante s'est transformée en masse de la diversité. »

Organisateurs soutenus

Un autre tournant qui explique la popularité de la Pride d'aujourd'hui, c'est le changement d'attitude des autorités bruxelloises. « En 1996, de Donnéa (François-Xavier, MR, bourgmestre de la Ville de Bruxelles de 1994 à 2000, NDLR) nous tolérait. Thielemans (Freddy, PS, son successeur jusqu'en décembre 2013) nous a acceptés », se souvient Chille Deman. Qui rappelle éga-

lement cette période marquante pour l'évolution de la législation relative à l'éthique dans notre pays, avec l'avènement de la coa-

lition arc-en-ciel en 2009, présidée par Guy Verhofstadt (Open.VLD), composée des libéraux, des socialistes et des verts, qui envoyait la démocratie chrétienne dans l'opposition. « Dans leur déclaration gouvernementale, ils annonçaient une loi contre les discriminations ainsi que le droit au mariage pour les

personnes de même sexe », rappelle-t-il. Cette dernière fut votée en janvier 2003, alors que la cohabitation légale avait été autorisée pour tous dès 2000.

Depuis, les autorités bruxelloises, tant celles de la Ville que celles de la Région, ont apporté un soutien sans faille aux organisateurs de la Pride, jouant même la carte de la promotion touristique de l'événement dans des médias étrangers. A l'égal d'autres villes européennes comme Londres, Amsterdam ou Zürich, d'ailleurs.

« Il y a trois ans, nous n'avions plus assez de fonds pour organiser la sécurité du cortège, et nous avons annoncé que nous ne pourrions pas organiser l'événement », raconte Chille Deman. Tout de suite, la Ville nous a fait savoir qu'il n'était pas question de laisser tomber, et nous a soutenus. Sans jamais se mêler du contenu. »

Mais si les temps ont changé

(« En 1996, il fallait être un militant convaincu, et courageux, pour participer à la Pride, où la présence de 2.500 personnes était considérée comme un succès », souligne le vétéran), il demeure encore des revendications pour les LGBTQI. « Notre législation sur les transgenres, qui

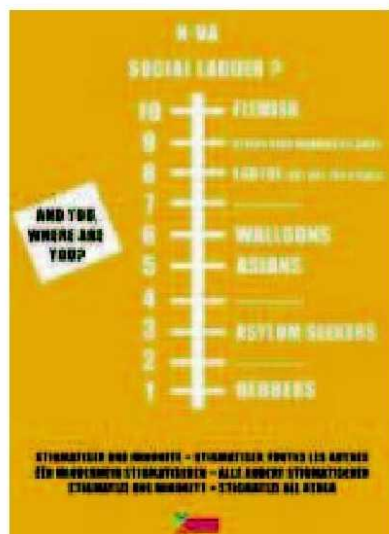
contraint à une intervention chirurgicale et à la stérilisation pour pouvoir changer officiellement de sexe a été condamnée par les Nations unies et le Conseil de l'Europe, assure Chille Deman. Elle doit être adaptée. »

Autre revendication : « Si les co-mères peuvent reconnaître l'enfant de leur partenaire, ce n'est pas encore le cas pour les co-pères. C'est tout le débat sur la gestation pour autrui, observe-t-il. Et puis, il y a aussi une législation qui existe, mais qui n'est pas appliquée. Les plaintes pour homophobie, par exemple, sont parfois découragées par des policiers qui ne sont pas formés à les écouter. »

Bref, conclut Chille Deman, « les mentalités doivent encore évoluer. Je compare cela avec le droit des femmes. Le droit de vote pour les femmes a été voté en 1948, mais on est encore loin de l'égalité des sexes... » ■

PIERRE VASSART

POLITIQUE



Tolérance et N-VA

« Stigmatiser une minorité, c'est stigmatiser toutes les autres. » C'est le message qu'adresse la Maison arc-en-ciel à la N-VA par le biais de cette affiche. Les nationalistes flamands auront en effet leur char dans le cortège, ce qui interpelle l'institution qui se souvient des propos stigmatisants de Bart De Wever envers les Berbères, le 15 mars. Gageons qu'il y aura quelques huées dans la parade. La secrétaire d'Etat à l'Égalité des chances Elke Sleurs (N-VA), en tout cas, a annoncé sa présence...